



L'Essentiel

Les études de l'Hadopi en 10 minutes chrono - #27 - Mai 2021

12,7 MILLIONS D'INTERNAUTES ONT VISITÉ EN MOYENNE CHAQUE MOIS DES SITES ILLICITES DE BIENS CULTURELS DÉMATÉRIALISÉS EN 2020, SOIT 24 % DES INTERNAUTES FRANÇAIS

Le premier semestre 2020 a été marqué par un premier confinement strict des Français en réponse à la crise sanitaire, avec pour conséquence, entre autres, une augmentation de la consommation de biens culturels dématérialisés.

Celle-ci s'est accompagnée d'une hausse de la fréquentation des sites illicites qui a connu un pic en mars 2020, atteignant 14,2 millions d'internautes, soit 27 % d'entre eux, pour retrouver ensuite des niveaux d'avant crise sanitaire

au cours du deuxième semestre. En moyenne en 2020, 24 % des internautes se sont rendus mensuellement sur des sites et applications proposant des contenus manifestement contrefaisants.

Le *live streaming* illicite, après une chute de son audience due à l'arrêt des compétitions sportives durant le premier confinement, poursuit au deuxième semestre sa progression entamée depuis plusieurs années.

MÉTHODOLOGIE

- Retraitement des données de l'audience Internet Médiamétrie/Netratings sur la base des visiteurs uniques mensuels, âgés de 2 ans et plus, de sites et applications (depuis 2018 : audience trois écrans intégrant ordinateur, *smartphone* et tablette).
- Périmètre : plus de 4 000 sites et applications manifestement illicites proposant des contenus culturels (musique, films, séries, livres numériques, jeux vidéo, presse, logiciels, photo et sport ; avant 2018, audiovisuel uniquement), classés selon le ou les protocoles d'accès aux biens (les sites et applications pouvant être multi-protocoles).

En 2020, 24 % des internautes en moyenne se sont rendus sur des sites proposant des contenus contrefaisants chaque mois

En moyenne sur l'année 2020, 12,7 millions d'internautes se sont rendus chaque mois sur des sites ou applications permettant l'accès à des contenus contrefaisants, soit 24 % des internautes.

FIGURE 1 : AUDIENCE MENSUELLE MOYENNE DES SITES PROPOSANT L'ACCÈS À DES CONTENUS MANIFESTEMENT CONTREFAISANTS, ANNÉE 2020

12,7 millions d'internautes
se sont rendus en moyenne chaque mois en 2020 sur des sites proposant des contenus manifestement contrefaisants



Marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 a vu la consommation de biens culturels dématérialisés atteindre des niveaux élevés au premier semestre lors du premier confinement de mars à mai 2020¹, avec près de neuf internautes sur 10 (89 %) se déclarant consommateurs de ces biens en avril 2020, contre 81 % en mai 2019.

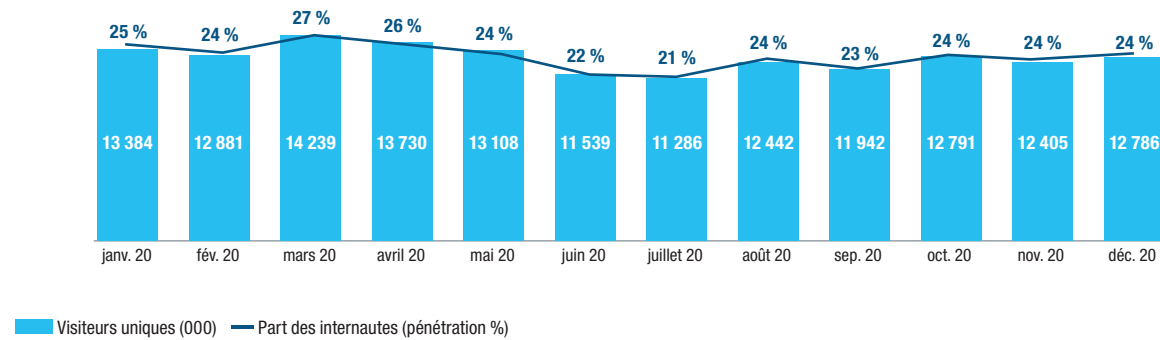
La hausse de la consommation de biens culturels dématérialisés s'est également accompagnée d'une augmentation du nombre de consommateurs illicites durant le premier confinement, enrayant une tendance à la baisse depuis 2018, du fait à la fois de l'action combinée de l'Hadopi et des ayants droit et du développement de l'offre légale.

La fréquentation de sites ou applications proposant des contenus manifestement contrefaisants a ainsi concerné jusqu'à 14,2 millions d'internautes (27 % des internautes) en mars 2020.

Ces usages illicites ont diminué à l'issue du premier confinement, au début de l'été, pour concerner un peu plus de 11 millions d'internautes (21 à 22 % d'entre eux). La reprise des compétitions sportives, dès le mois d'août, et un deuxième confinement plus léger, en novembre et décembre, ont engendré une reprise de la consommation illicite qui concernait 12,8 millions d'internautes en décembre 2020 (24 % des internautes).

¹ Hadopi, Consommation de biens culturels dématérialisés en situation de confinement, cinq vagues de mars à mai 2020

FIGURE 2 : ÉVOLUTION MENSUELLE DE L'AUDIENCE ET DU TAUX DE PÉNÉTRATION INTERNAUTES DES SITES PROPOSANT DES CONTENUS MANIFESTEMENT CONTREFAISANTS, ANNÉE 2020



L'audience illicite est plus dispersée, le top 5 des sites et applications proposant des contenus manifestement contrefaisants ne réunit plus qu'un tiers des consommateurs illicites

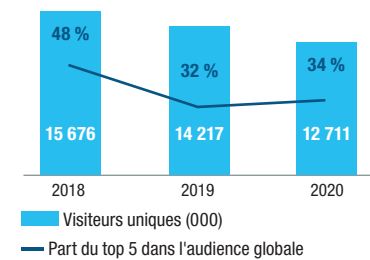
La concentration des pratiques autour de quelques sites est en décroissance. **L'audience du top 5 des sites illicites ne représente qu'un tiers (34 %) de l'audience illicite totale** en 2020 contre près de la moitié (48 %) en 2018, soit une diminution en 2 ans d'environ 29 % de cette concentration (-14 points).

L'audience est ainsi de plus en plus dispersée en une multitude de sites, qui peuvent correspondre, notamment, à des sites miroirs. Ce phénomène fait notamment suite aux actions des ayants droit pour bloquer et déréférencer les

principaux sites proposant des contenus manifestement contrefaisants.

Par ailleurs, le top 5 se caractérise par la représentation des principaux protocoles permettant l'accès aux contenus illicites : *streaming*, téléchargement direct, *live streaming* et pair à pair. Au mois de décembre 2020, **le protocole pair à pair apparaît à deux reprises dans ce top 5**, au travers d'un logiciel et d'un site de liens vers des contenus, ce qui montre la capacité de ce protocole à générer de fortes audiences.

FIGURE 3 : ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PART DU TOP 5 DES SITES PROPOSANT DES CONTENUS MANIFESTEMENT CONTREFAISANTS DANS L'AUDIENCE TOTALE, ANNÉES 2018 À 2020

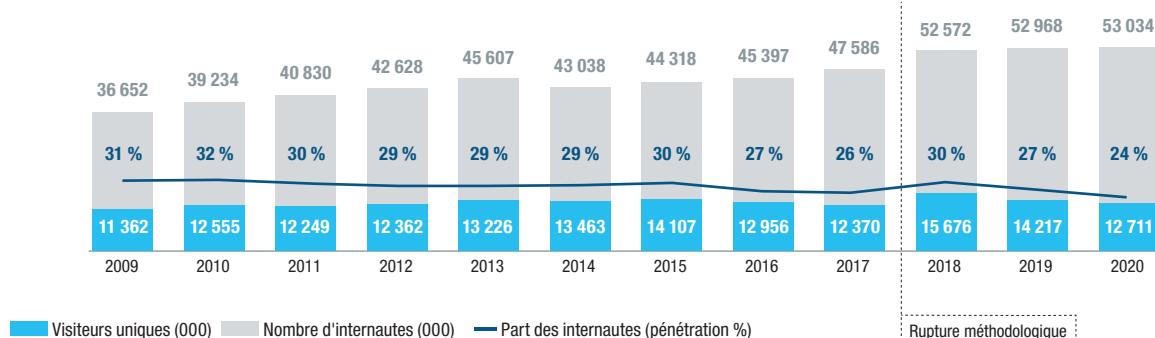


FOCUS : Le nombre de consommateurs illicites reste considérable du fait de l'augmentation de la population internautes en France

Le nombre d'internautes âgés de 2 ans et plus au sein de la population française a augmenté de 45 % en plus de dix ans, passant de 36,7 millions d'individus en 2009 à plus de 53 millions en 2020, ce dernier chiffre intégrant l'accès à Internet sur appareils mobiles (*smartphone* et tablettes).

Sur la même période, le nombre de consommateurs illicites a augmenté de 12 %, soit environ 1,3 million d'individus supplémentaires. La part des internautes se rendant sur des sites ou applications proposant des contenus manifestement contrefaisants a donc baissé, passant de 31 % en 2009 à 24 % en 2020, mais concerne encore 12,7 millions d'individus.

FIGURE 4 : ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'AUDIENCE ET DU TAUX DE PÉNÉTRATION INTERNAUTES DES SITES PROPOSANT DES CONTENUS MANIFESTEMENT CONTREFAISANTS, ANNÉES 2009 À 2020





Le *live streaming* a concerné 19 % des consommateurs illicites en 2020, avec une forte hausse au deuxième semestre

Le *streaming* et le téléchargement direct représentent les deux protocoles les plus utilisés par les internautes adoptant des pratiques contrefaisantes, concernant respectivement les trois quarts (71 %, soit 9 millions d'internautes) et plus de la moitié (54 %, soit 6,9 millions d'internautes) des internautes aux usages illicites.

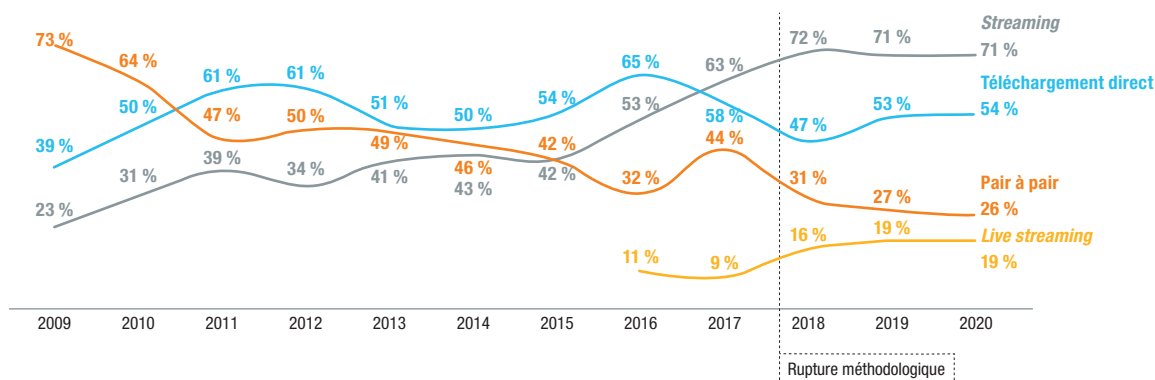
Si la part des sites de *streaming* dans les usages reste relativement stable depuis

2018, le téléchargement direct et le *live streaming* ont connu une croissance de leur audience sur ces trois dernières années de respectivement 16 et 15 %. L'audience du pair à pair a, elle, reculé dans les mêmes proportions, de 15 %.

Le pair à pair concerne encore plus du quart (26 %) des internautes aux pratiques illicites, soit environ 3,3 millions d'internautes, au travers de sites et logiciels générant une audience importante.

Enfin, on assiste depuis plusieurs années à une **forte progression du *live streaming*, qui concentre en moyenne 2,4 millions d'internautes par mois en 2020, soit 19 % des internautes** se rendant sur les sites proposant des contenus manifestement contrefaisants.

FIGURE 5 : ÉVOLUTION DE LA PART MOYENNE DE CHAQUE PROTOCOLE DANS L'AUDIENCE MENSUELLE TOTALE DES SITES PROPOSANT DES CONTENUS MANIFESTEMENT CONTREFAISANTS, ANNÉES 2009 À 2020



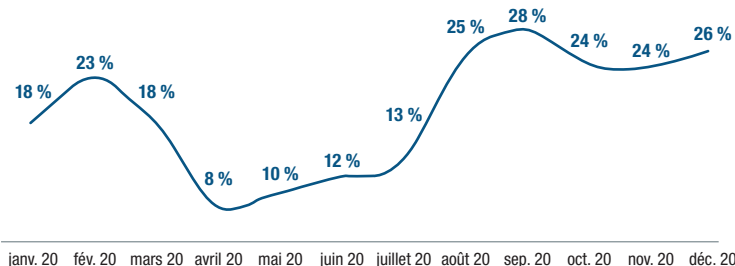
Précisions méthodologiques :

L'audience du *live streaming* comprend notamment des sites de liens vers des contenus en direct, mais également des sites et applications de captation de flux illicites et d'IPTV illicite. L'audience d'une partie des sites étant multi-protocoles, le total des protocoles est supérieur à 100 %.

La crise sanitaire a eu un impact particulièrement marqué sur l'audience des sites de *live streaming*

L'audience de ces sites avait été réduite de moitié durant le premier confinement, en raison de l'arrêt des compétitions sportives au cours de cette période. Dès la reprise des compétitions, au mois d'août 2020, elle a retrouvé son niveau initial et la tendance haussière qui la caractérisait depuis trois ans : en décembre 2020, **un quart des consommateurs illicites utilisaient le *live streaming*** pour accéder illégalement notamment à des contenus sportifs en direct.

FIGURE 6 : ÉVOLUTION DE LA PART DU *LIVE STREAMING* DANS L'AUDIENCE MENSUELLE TOTALE DES SITES PROPOSANT DES CONTENUS MANIFESTEMENT CONTREFAISANTS EN 2020



Note de lecture : en décembre 2020, 26 % des internautes se rendant sur un site ou application manifestement contrefaisant ont visité un site de *live streaming*.

Un quart des internautes se rendant sur des sites proposant des contenus manifestement contrefaisants y accèdent depuis un *smartphone*

L'ordinateur demeure le support de prédilection pour accéder de manière illicite aux œuvres en ligne, utilisé par les trois quarts (75 %) des internautes se rendant sur des sites proposant des contenus manifestement contrefaisants (soit 18 % des internautes).

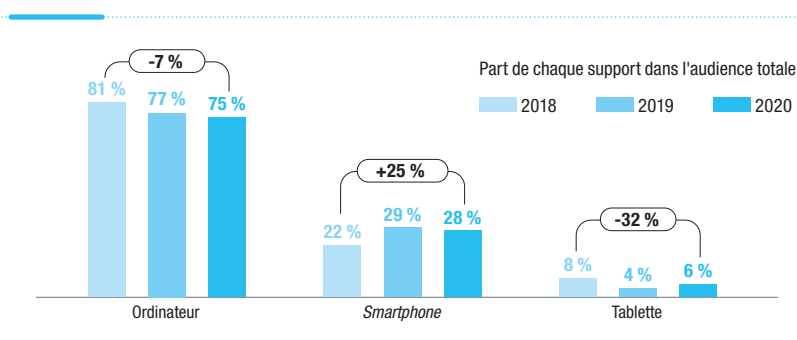
Le *smartphone* tient une place à part dans les usages illicites. Son utilisation est en hausse depuis quelques années mais reste limitée à des internautes particulièrement technophiles. En moyenne en 2020, 28 % des visiteurs des sites et applications proposant des contenus manifestement contrefaisants s'y sont rendus à partir de leur *smartphone* (soit 7 % des internautes), un chiffre en augmentation de 6 points par rapport à l'année 2018 (22 % des consommateurs de contenus contrefaisants).

Surtout, on assiste à une forte augmentation des accès exclusivement sur *smartphone* des consommateurs illicites, qui concernent en 2020 21 % d'entre eux (5 % des internautes), contre 14 % des consommateurs illicites en moyenne en 2018 (4 % des internautes), soit une hausse de 49 % en deux ans, qui appelle à une vigilance accrue, à l'égard notamment des applications permettant l'accès à des contenus illicites.

La tablette n'est quant à elle utilisée que par 6 % des consommateurs en moyenne en 2020, soit 1 % des internautes, un chiffre en léger recul depuis 2018

(elle était alors utilisée par 8 % des illicites, soit 2 % des internautes).

FIGURE 7 : ÉVOLUTION DE LA PART MOYENNE DE CHAQUE SUPPORT DANS L'AUDIENCE MENSUELLE TOTALE DES SITES PROPOSANT DES CONTENUS MANIFESTEMENT CONTREFAISANTS, ANNÉES 2018 À 2020



› Enseignements clés

- En 2020, en moyenne 24 % des internautes se sont rendus chaque mois sur des sites proposant des contenus manifestement contrefaisants. Après la forte hausse du premier semestre liée à la crise sanitaire, la consommation illicite retrouve en fin d'année des niveaux comparables à ceux de 2019.
- Les cinq principaux sites proposant des contenus manifestement contrefaisants concentrent plus d'un tiers (34 %) de l'audience en 2020. Parmi ces sites, deux correspondent au protocole pair à pair.
- Près de deux tiers des consommateurs illicites pratiquent le *streaming* et la moitié le téléchargement direct, ces deux protocoles sont aujourd'hui les plus répandus. Le pair à pair concerne plus d'un quart (26 %) des consommateurs illicites et le *live streaming* 19 %.
- La consommation illicite exclusivement via *smartphone*, si elle reste encore minoritaire, connaît une hausse de 49 % depuis 2018.

Retrouvez les rapports complets des études sur le site de l'Hadopi www.hadopi.fr

Derniers numéros parus :

- L'Essentiel #26 :
La multiplication des services de vidéo à la demande par abonnement : stratégies de développement et impact sur les usages
- L'Essentiel #25 :
Baromètre de la consommation
2020 : 62 % des internautes ont accès à un abonnement payant

Nous contacter : presse@hadopi.fr



Directrice de la publication :
Monique Zerbib-Chemla

Contributeurs à ce numéro :
Marion Ozanne, Cluzelle Dujardin-Aboa
et Marianne Serfaty

Publications Hadopi :
Mission communication

Réalisation :
AGENCE ZEBRA.COM

ISSN 2646-831X

Hadopi

HAUTE AUTORITÉ POUR LA DIFFUSION DES ŒUVRES ET LA PROTECTION DES DROITS SUR INTERNET

4, rue du Texel - 75014 PARIS - www.hadopi.fr

Contact : presse@hadopi.fr @InsidOpi